MODALITES D'EVALUATIONS

A- EVALUATION CONTINUE

Evaluation continue pratique

L'évaluation se fait tout au long de votre formation à travers différents outils. A chaque fin de cours :
- Vous bénéficiez d'un bilan de votre moniteur
- Vous pratiquez une auto-évaluation sur votre livret d'apprentissage via votre espace personnel

Vous bénéficiez d'un examen blanc que vous pouvez solliciter dès lors que vous avez réalisé au moins 75% de votre parcours de formation et que vous estimez être proche du niveau de compétences requis pour l'examen du permis de conduire. Si celui-ci est concluant, nous vous attribuons une date de passage. Vous recevrez la convocation directement par mail depuis la plateforme RDVPERMIS. Si cet examen n'est pas concluant et si un complément de formation est nécessaire, nous vous proposerons un complément de formation adapté à votre besoin.

B- EVALUATION FINALE - EXAMEN

Evaluation finale Pratique – Examen du permis de conduire

- ✓ Se déroule à partir du centre d'examen auquel vous êtes convoqués
- ✓ L'auto-école réserve votre place d'examen et la plateforme RDVPERMIS vous adresse votre convocation par mail.
- ✓ Vous serez évalué par un inspecteur du permis de conduire qui sera assis côté passager. Votre moniteur sera installé à l'arrière.
- ✓ Avant de commencer l'épreuve, vous devez présenter votre pièce d'identité valide à l'inspecteur
- ✓ Vous réaliserez un parcours aux situations de conduite variées
- ✓ Votre CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) sera disponible sur votre espace RDVPERMIS le lendemain de l'épreuve.

CONTACT

Responsable de formation : Magali ISSANY
06 92 79 12 05
contact@uvc.re